

**ANNEXE III**  
**ÉTIQUETAGE ET NOTICE**

## **A. ÉTIQUETAGE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR****Boîte / Carton****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Dexalone solution injectable

**2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES**

Dexaméthasone 1,52 mg/mL  
(sous forme de phosphate de disodium)  
soit 2 mg de phosphate disodique de dexaméthasone

**3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

50 mL, 100 mL

**4. ESPÈCES CIBLES**

Equins, bovins, caprins et porcins.

**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voies intraveineuse, intramusculaire, sous-cutanée, intra-articulaire ou péri-articulaire.

**7. TEMPS D'ATTENTE**

Temps d'attente :

Bovins et caprins :

- Viande et abats : 8 jours.
- Lait : 3 jours.

Equins :

- Viande et abats : 6 jours.
- Lait : 3 jours.

Porcins :

- Viande et abats : 6 jours.

**8. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours.

Après ouverture à utiliser avant le

**9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Après ouverture : À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

**11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »**

À usage vétérinaire uniquement.

**12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Dopharma France

**14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/4409579 2/1992

**15. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE****Flacon (50 mL, 100 mL)****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Dexalone solution injectable

**2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES**

Dexaméthasone 1,52 mg/mL  
(sous forme de phosphate de disodium)  
soit 2 mg de phosphate disodique de dexaméthasone

**3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

50 mL, 100 mL

**4. ESPÈCES CIBLES**

Equins, bovins, caprins et porcins.

**5. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voies intraveineuse, intramusculaire, sous-cutanée, intra-articulaire ou péri-articulaire.  
Lire la notice avant utilisation.

**6. TEMPS D'ATTENTE**

Temps d'attente :

Bovins et caprins :

- Viande et abats : 8 jours.
- Lait : 3 jours.

Equins :

- Viande et abats : 6 jours.
- Lait : 3 jours.

Porcins :

- Viande et abats : 6 jours.

**7. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture à utiliser dans les 28 jours.

Après ouverture à utiliser avant le

**8. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Après ouverture : À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

**9. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Dopharma France

**10. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**B. NOTICE**

## NOTICE

### **1. Nom du médicament vétérinaire**

Dexalone solution injectable pour équins, bovins, caprins et porcins

### **2. Composition**

Un mL contient :

#### **Substance active :**

Dexaméthasone 1,52 mg  
(sous forme de phosphate de disodium)  
soit 2 mg de phosphate disodique de dexaméthasone

#### **Excipient(s) :**

Phénol 5,00 mg

Solution injectable limpide et incolore.

### **3. Espèces cibles**

Equins, bovins, caprins et porcins.

### **4. Indications d'utilisation**

Chez les équins, les bovins, les caprins et les porcins :  
- Traitement des états inflammatoires, allergiques ou de choc.

Chez les bovins et les caprins :  
- Traitement de la cétose primaire (acétonémie, toxémie de gestation).

Chez les bovins :  
- Induction de la parturition.

Chez les équins :  
- Traitement des états inflammatoires ostéoarticulaires.

### **5. Contre-indications**

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant de diabète sucré, d'hyperadrénocorticisme, d'insuffisance rénale et d'insuffisance cardiaque ou souffrant d'ulcères gastro-duodénaux.

Ne pas utiliser chez les animaux atteints de maladie infectieuse, à moins qu'une thérapie anti-infectieuse appropriée soit administrée au même moment.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

### **6. Mises en garde particulières**

#### Mises en garde particulières :

Chez le cheval, la dexaméthasone ne doit être utilisée qu'en début de maladie lors de fourbure. Cf. rubrique « Gestation ».

#### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

L'administration des corticostéroïdes en fin de gestation peut entraîner, chez les ruminants, une mise-bas prématurée ou un avortement.

Excepté dans les indications d'acétonémie et d'induction de la parturition, la fonction des corticostéroïdes est d'apporter une amélioration plutôt qu'une guérison. Par conséquent, il est conseillé de diagnostiquer et de traiter la maladie sous-jacente. Lors d'utilisation pour traiter un choc, des solutés intraveineux doivent être administrés pour maintenir la circulation ; un bilan acido-basique doit être effectué.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la substance active ou à un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être administré par des femmes enceintes.

Gestation :

Les études de laboratoire sur les animaux de laboratoire ont mis en évidence des effets embryotoxiques.

Utilisation des corticoïdes non recommandée durant la gestation, sauf chez les ruminants pour induire la parturition au cours du dernier tiers de la gestation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Les corticostéroïdes pouvant réduire la réponse immunitaire à la vaccination, la dexaméthasone ne doit pas être administrée en même temps que des vaccins.

L'administration concomitante de médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens peut augmenter le risque d'ulcération du tractus gastro-intestinal.

Surdosage :

Des doses élevées de corticostéroïdes peuvent provoquer de la somnolence et de la léthargie chez les équins.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

**7. Effets indésirables**

Equins et porcins :

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée à partir des données disponibles) :	Hypercorticisme iatrogène, polyuro-polydipsie (PUPD), immunodépression, boulimie et redistribution des réserves lipidiques de l'organisme <sup>1</sup>
--	--

<sup>1</sup> En cas d'usage prolongé

Caprins :

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée à partir des données disponibles) :	Hypercorticisme iatrogène, polyuro-polydipsie (PUPD), immunodépression, boulimie et redistribution des réserves lipidiques de l'organisme <sup>1</sup> Baisse temporaire de la production laitière <sup>2</sup>
--	--

<sup>1</sup> En cas d'usage prolongé

<sup>2</sup> Chez des chèvres en lactation

Bovins :

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée à partir des données disponibles) :	<p>Hypercorticisme iatrogène, polyuro-polydipsie (PUPD), immunodépression, boulimie et redistribution des réserves lipidiques de l'organisme <sup>1</sup></p> <p>Baisse temporaire de la production laitière <sup>2</sup></p> <p>Viabilité réduite de la descendance et augmentation de l'incidence des rétentions placentaires <sup>3</sup></p>
--	--

<sup>1</sup> En cas d'usage prolongé

<sup>2</sup> Chez des bovins en lactation

<sup>3</sup> Lors d'utilisation pour induire la parturition

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>.

## 8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voies intraveineuse, intramusculaire, sous-cutanée, intra-articulaire ou péri-articulaire.

Espèces	Posologie (en mg de dexaméthasone/kg)
Equins, bovins, caprins, porcins	0,015 à 0,06 mg/kg (soit 1 à 4 mL de médicament vétérinaire /100 kg)

Le produit peut également être administré par voie intra-articulaire ou péri-articulaire. La posologie recommandée est de 0,125 à 5 mL de médicament vétérinaire par animal en fonction du poids de l'animal.

Induction de la mise-bas :

Vaches : 20 mg de dexaméthasone (13 mL de médicament vétérinaire).

## 9. Indications nécessaires à une administration correcte

Aucune

## 10. Temps d'attente

Bovins et caprins :

- Viande et abats : 8 jours.

- Lait : 3 jours.

Equins :

- Viande et abats : 6 jours.

- Lait : 3 jours.

Porcins :

- Viande et abats : 6 jours.

## 11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Après ouverture : À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

## **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

## **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

FR/V/4409579 2/1992

Boîte de 1 flacon de 50 mL

Boîte de 1 flacon de 100 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## **15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

21/03/2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

## **16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Dopharma France

23 Rue du Prieuré, Saint-Herblon

FR-44150 Vair-sur-Loire

Tél: +33 6 99 29 27 43

[pharmacovigilance@dopharma-france.com](mailto:pharmacovigilance@dopharma-france.com)

## **<17. Autres informations>**